



## Anthropologie statistique

Il est habituel de définir la « transition démographique » comme le passage d'un régime de forte mortalité et forte fécondité à un régime de faible mortalité et faible fécondité. Il s'agit là d'une description « macrodémographique » qui utilise comme indicateurs statistiques essentiels le taux de mortalité et l'espérance de vie d'une part, le taux de natalité et l'indice de fécondité d'autre part. Mais la transition a aussi des implications « microdémographiques », beaucoup plus concrètes pour les individus et les familles et pourtant moins souvent décrites et étudiées.

La baisse de la fécondité s'est en effet traduite par une diminution importante de la fréquence des grandes « fratries » : aujourd'hui, le nombre d'enfants ayant de nombreux frères et sœurs est beaucoup plus réduit qu'autrefois. *A fortiori* pour le cousinage ; les imposantes réunions de famille où se côtoient de multiples cousins semblent appartenir à un monde disparu. Simultanément l'allongement de la durée de vie a augmenté la fréquence des personnes connaissant de leur vivant leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants et symétriquement celle des enfants connaissant dans leur jeunesse leurs grands-parents et arrière-grands-parents. Par référence à la présentation habituelle des arbres généalogiques, on peut dire que la transition démographique a remplacé les familles de forme « horizontale », où les fratries étaient étendues, par des familles de forme « verticale », où coexistent trois ou quatre générations. La famille n'est certes plus ce qu'elle était mais elle existe bel et bien, sous une forme nouvelle.

Force est cependant de constater que sur ces transformations la documentation statistique est sommaire. Pour préciser les constatations qui viennent d'être énoncées, les chiffres sont rares.

On aimerait, par exemple, mesurer la variabilité de ces phénomènes : au temps où les familles de six enfants et plus étaient fréquentes, celles à enfant unique - pour ne pas parler des couples sans enfant - l'étaient également. Aujourd'hui, on peut se demander si la croissance du nombre de personnes vivant dans des « familles à quatre générations » s'accompagne ou non de la croissance du nombre de personnes âgées n'ayant plus d'ascendance survivante, ni descendance aucune.

### Simulations

Une cause de cette discrétion des statisticiens et démographes est certainement la difficulté des descriptions en cause. Le nombre des paramètres à prendre en compte décourage assez vite tout calcul et tout exposé. Une voie nouvelle s'est ouverte quand l'informatique a rendu possible la simulation des biographies familiales. Mais une première tentative [1], il y a plus de vingt ans, n'eut de suite que chez les historiens intéressés par les travaux de Peter Laslett et du « groupe de Cambridge ». Peut-être est-ce parce que nous sommes là à la frontière de deux ou trois disciplines, la démographie, l'anthropologie de la famille, la sociologie de la famille : portés aux monographies, beaucoup d'anthropologues et sociologues ne sont encouragés ni à manier les statistiques, ni à décrire des populations de pays entiers. Quant aux démographes, ils ne sont pas

---

---

### Sommaire

#### Éditorial : Anthropologie statistique

• Simulations.....	1
• Coexistence des générations.....	2
• Mariages entre cousins.....	2
La mortalité en Russie.....	3

---

---

familiers des concepts décrivant parentés et lignages, endogamie et exogamie, familles nucléaires et étendues...

Le récent séminaire d'Aranjuez, près de Madrid, organisé par l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF) du 27 au 30 septembre derniers, marque peut-être un tournant. Consacré aux « Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes », il a suscité plusieurs communications entrant dans le champ de cette partie de la démographie qu'on peut appeler l'« anthropologie statistique » et consacrées à des comparaisons dans le temps d'une part, avant, pendant et après la transition démographique, dans l'espace d'autre part, entre populations aux systèmes de parenté contrastés.

### Coexistence des générations

Dans la première catégorie entre une étude [5] portant sur la proportion de femmes vivant dans des familles à quatre, trois, deux et une seule génération. Elle recourt à la simulation, ce qui suppose diverses hypothèses simplificatrices mais permet d'explorer l'avenir. Pour les familles à quatre générations, le résultat est conforme à l'intuition, du moins pour le sens des évolutions, sinon pour les valeurs des proportions trouvées (tableau 1) : à 50 ans, le nombre de femmes ayant un ou plusieurs petits-enfants et au moins un parent vivant (famille à quatre générations) augmente vivement, de 24,7% pour celles nées en 1920 (qui ont eu 50 ans en 1970) à 42,1% pour celles nées en 1950 (qui auront 50 ans en 2000) ; et à 80 ans, la proportion d'arrière-grands-mères augmente aussi, mais moins nettement, de 66,8% (en 2000) à 72,4% (en 2030) pour les mêmes générations. La croissance importante constatée pour les femmes de 50 ans est essentiellement la conséquence des formidables gains en matière de mortalité. Seulement 28% des femmes nées en 1890, qui furent grosso modo les mères de celles nées en 1920, ont survécu jusqu'à 80 ans. Celles nées trente ans plus tard, en 1920, qui furent les mères de la génération 1950, seront 63% à atteindre cet âge !

**Tableau 1 : Répartition des survivantes des générations 1920 à 1950, selon l'âge et l'étendue de la lignée. Simulation (en pourcentage).**

Nées en	Quatre générations		Une seule génération	
	50 ans	80 ans	50 ans	80 ans
1920	24,7	66,8	9,7	19,0
1930	33,5	71,3	6,2	14,5
1940	38,0	74,0	4,5	12,4
1950	42,1	72,5	3,6	12,7

Si à 80 ans la progression de la probabilité d'être arrière-grand-mère est plus faible, c'est que la mortalité n'intervient guère, puisque les femmes considérées sont, par hypothèse, vivantes à cet âge. C'est la fécondité des générations et la survie des enfants uniques qui sont en cause. Par exemple, la proportion de femmes restées sans enfant diminue de la génération née en 1920 (16,7%) à celle née en 1950 (11,9%), mais le phénomène reste d'ampleur limitée.

Si on regarde maintenant les femmes isolées dans leur lignée (« familles » à une seule génération), parce qu'elles ont perdu leurs parents et qu'elles n'ont pas, ou plus, de descendance, l'intuition selon laquelle leur fréquence augmenterait du fait de la baisse de la fécondité n'est pas fautive, mais elle ne sera vérifiée que dans l'avenir et aux plus grands âges (tableau 1). A 80 ans, la proportion correspondante passe - dans la simulation considérée - de 12,4% pour la génération 1940, qui a cet âge en 2020, à 12,7% pour la génération 1950, qui l'atteint en 2030. Aux âges plus jeunes, et pour les générations plus anciennes, l'effet de baisse de la mortalité l'emporte : ainsi à 50 ans, il est toujours de plus en plus rare d'être complètement isolée : sont dans ce cas 9,7% des femmes nées en 1920, qui ont cet âge en 1970, et seulement 3,6% de celles nées en 1950, qui l'atteignent en 2000. S'il est vrai que le nombre de femmes n'ayant pas d'enfant augmente, cette augmentation est bien plus faible que celle des femmes gardant à 50 ans un au moins de leurs parents survivant, le plus souvent la mère, ce qui les retire de la catégorie « familles à une seule génération ».

### Mariages entre cousins

Un autre sujet d'anthropologie comparée, exploré à Aranjuez, est celui du mariage entre cousins, relativement fréquent dans les populations méditerranéennes, en particulier musulmanes. Cette question est bien connue des anthropologues, qui parlent de mariages entre « cousins parallèles », quand se marient le fils et la fille de deux frères ou de deux sœurs, et de « cousins croisés » quand se marient ceux d'un frère et d'une sœur, le mariage des enfants de deux frères étant préférentiel dans ces populations. Les généticiens aussi s'intéressent à cette question parce que la fréquence de certaines maladies héréditaires augmente avec celle des mariages consanguins [2] [6].

Si la question entre désormais dans le champ de la sociologie et de la démographie, c'est évidemment du fait des migrations du sud vers le nord de la Méditerranée. Il devient intéressant d'observer dans quelle mesure les populations émigrées conservent - ou abandonnent - la pra-

tique du mariage entre cousins. Mais la mesure statistique de celle-ci, avant et après la migration, n'est pas du tout aisée, la parenté des deux conjoints n'étant notée dans aucun registre d'état civil et les enquêtes ayant peu abordé cet aspect des choses.

Une communication [7] a cependant fait état de proportions assez élevées de mariages consanguins au Maghreb. Selon des enquêtes de 1986 à 1988, près d'un couple sur deux (49%) serait consanguin en Tunisie, un peu moins en Algérie (40%), le Maroc se situant légèrement en dessous (33%). La comparabilité de ces chiffres est cependant loin d'être assurée. Au Maroc, la source est une enquête faite en 1987 (DHS, *Demographic Health Survey*) auprès de 6000 femmes auxquelles on demandait, parmi de nombreuses autres questions, de préciser si leur

mari était 1. un « cousin paternel », 2. un « cousin maternel », 3. un « autre cousin » ou s'il était 4. « sans lien ». L'enquête ayant des objectifs de santé publique, on a assimilé les réponses 1 et 2 comme désignant des cousins germains (de premier degré), sans qu'il soit tout à fait certain que c'était bien ce que comprenaient les femmes interrogées. Toujours est-il que ces réponses 1 et 2 représentaient les deux tiers des mariages consanguins. Une enquête aux questions plus précises, qui a eu lieu en 1992, est en cours de dépouillement.

La fréquence du mariage consanguin diminue quelque peu quand augmente le degré d'instruction des femmes et le caractère urbain de leur domicile pendant l'enfance, mais « la déperdition de quelques caractéristiques et structures de la vie traditionnelle ne signifie pas que l'évolu-

## ACTUALITÉ

### La mortalité en Russie.

En 1993, le nombre de décès en Russie a été de 2 129 000, contre 1 807 000 en 1992. En termes d'espérance de vie à la naissance, cela pourrait représenter, pour les hommes, une chute brutale, de 62 ans à 59 ans. Une telle évolution n'a jamais été observée dans aucun pays en temps de paix ; elle semble le signe d'une nouvelle détérioration des conditions sanitaires.

La mortalité adulte s'est aggravée en Russie depuis le milieu des années 80 jusqu'au début des années 1990, puis s'est stabilisée, et a ensuite beaucoup diminué, par-

tiellement en raison des mesures prises contre l'alcoolisme. Du fait de cet à-coup, la structure par âge des décès a été bouleversée. En 1992, une nouvelle hausse de la mortalité s'est amorcée, due pour partie à une augmentation de la mortalité accidentelle (1), qu'on peut relier à l'abandon des mesures anti-alcooliques. En 1993, l'ampleur de l'augmentation des taux de mortalité aux âges adultes peut laisser penser à une réelle dégradation de la situation, d'autant que les causes de décès en hausse ne sont plus seulement celles liées à des accidents : les décès suivant des maladies cardio-vasculaires ont aussi augmenté.

Et cependant, l'analyse de la mortalité dans les générations montre qu'il peut s'agir aussi d'un processus de rattrapage, après la baisse de la mortalité au milieu des

années 80 : ce sont précisément les taux de mortalité des générations concernées par cette baisse qui sont remontés rapidement. Dans les autres, il n'y a guère de changement (figure).

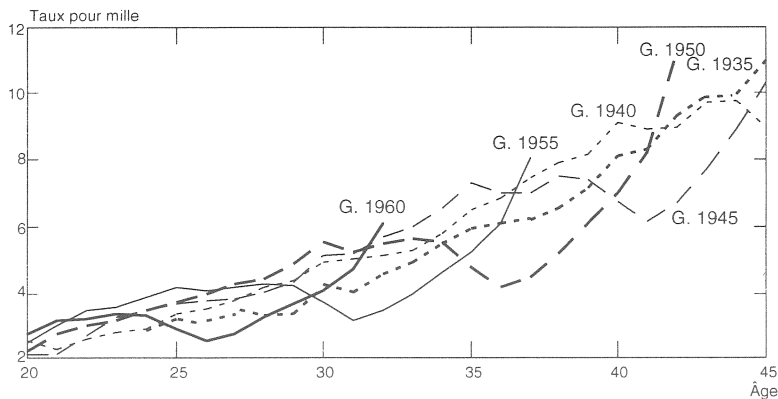
Que cela signifie-t-il? Un nombre très important de décès ont été évités à partir de 1986, grâce à la baisse de la mortalité par accident, la plus spectaculaire, et à celle d'autres causes. Or les personnes ayant ainsi évité un décès n'en faisaient pas moins partie d'une population soumise à un risque important. La population russe est hétérogène, constituée de sous-populations soumises à des risques de décès différents, en particulier selon leurs habitudes alcooliques.

Dans ces conditions, l'évolution récente peut être l'expression d'un « effet de calendrier dans une population hétérogène ». La baisse de l'espérance de vie du moment serait en partie la conséquence d'un changement de la composition d'une population hétérogène. En l'état actuel des chiffres disponibles, cette hypothèse est parfaitement recevable. Peut-être la détérioration des conditions sanitaires est-elle réelle, mais elle n'est sans doute pas de l'ampleur suggérée par les chiffres bruts.

A. BLUM,

A. AVDEEV, S. ZAKHAROV

Taux de mortalité de certaines générations masculines entre 20 et 45 ans en Russie



(1) Cf. F. MESLÉ, V. SHKOLNIKOV, J. VALLIN « Brusque montée des morts violentes en Russie » *Population* INED, 3, 1994, p. 780-790.

tion urbaine a disloqué, dans les pays arabomusulmans, le modèle marital dominant et a fait diminuer la pratique du mariage consanguin. » De fait, un autre auteur [8] constate qu'en Algérie la proportion de couples consanguins est la même (40%) pour les femmes de plus de 30 ans et de moins de 30 ans. Très souvent, observe-t-il, le mariage est associé à une migration : les parents résidant en ville font venir une jeune fille apparentée résidant à la campagne pour qu'elle épouse leur fils, l'inverse - faire venir de la ville une femme de la famille pour le fils résidant en milieu rural - étant également fréquent. Il y a là une grande différence avec le choix du conjoint dans les sociétés occidentales, moins soumis au contrôle familial, donc plus lié à la probabilité de rencontre directe entre les jeunes gens. La cause de ce comportement est à rechercher dans le respect de diverses traditions, dont celle de la dot versée par le fiancé, qui fait que la co-résidence du jeune couple avec les parents du marié est, pour des raisons tant d'économie que de psychologie, « plus supportable, voire simplement acceptable, lorsque des liens de parenté existent préalablement au mariage ». Il s'agit là d'une forme extrême d'endogamie, où

les futurs conjoints sont parfaitement connus des deux familles avant l'union.

La migration dont il vient d'être question est interne à l'Algérie, entre la ville et la campagne. Des mouvements analogues sont constatés pour les émigrés qui vont épouser une cousine dans leur pays d'origine - ou l'en font venir. On ne saurait encore dire si l'intensité de cette pratique diminue avec l'ancienneté de l'émigration. On est obligé de passer par des indicateurs indirects, comme l'écart d'âge entre époux ou le recours à la procédure du « regroupement familial », indicateurs sur lesquels on manque de recul [3] [9]. Il semble que le contrôle familial du mariage soit particulièrement fort chez les Turcs, sans qu'on sache s'il s'agit d'une conséquence du caractère plus récent de cette immigration, de l'origine plus souvent rurale des immigrés turcs ou d'une autre caractéristique.

L'étude de ces comportements éclaire les difficultés spécifiques de l'intégration des immigrés d'origine musulmane dans les pays d'Europe. Ce ne sont évidemment ni les croyances religieuses, ni les pratiques culturelles qui posent problème dans des pays respectueux des Droits de l'Homme. En revanche, le contrôle familial du mariage et la préférence pour l'endogamie heurtent directement des sociétés qui, fussent-elles aujourd'hui protestantes ou laïques [4], ont été profondément marquées par la longue bataille que l'Église a livrée, non sans compromis et reculs, pour imposer l'exogamie, lutte dont les registres paroissiaux sont une trace essentielle [10].

#### RÉFÉRENCES

- [1] Hervé LE BRAS : « Parents, grands-parents, bisaïeux », *Population*, INED, 1973, n° 1.  
 [2] Myriam KHLAT : « Les mariages consanguins à Beyrouth », Travaux et Documents, cahier n° 125, 1989, INED, diffusion PUF.  
 [3] Michèle TRIBALAT : « Chronique de l'immigration », *Population*, INED, n° 1/1994, p. 178-184 (voir aussi les chroniques des années précédentes).  
 [4] Alfred DITTGEN : « La forme du mariage en Europe. Cérémonie civile, cérémonie religieuse. Panorama et évolution. » *Population*, INED, n° 2/1994, p. 339-368.

\* \* \*

Communications au séminaire AIDELF d'Aranjuez.

- [5] Sophie PENNEC : « L'évolution des familles à quatre générations en France : incidence de la fécondité et de la mortalité »  
 [6] Gil BELLIS, Rajagopal KRISHNAMOORTHY : « La Bêta-thalassémie en Sicile et en Algérie : diversités d'une maladie héréditaire »  
 [7] Bey BENHAMADI : « Les ménages consanguins au Maroc : caractéristiques et déterminants ».  
 [8] Ali KOUAOUCI : « Migration par mariage et endogamie en Algérie ».  
 [9] Mohammed SALIH : « Le modèle musulman en immigration et dans les pays méditerranéens d'origine : tendances récentes et enseignement »  
 [10] Michel Louis LÉVY : « Le secret de la paternité. Des Dix Commandements au Code civil et à la Sécurité sociale ».

\*

\* \*

Il y a donc au moins deux séries de raisons pour que soient approfondies les recherches anthropologiques sur les sociétés européennes : la transition démographique a donné aux liens familiaux des formes et des significations complètement nouvelles ; et l'arrivée en leur sein de personnes issues de sociétés qui, non seulement en sont à des stades antérieurs de la transition - c'était déjà le cas des immigrés des périodes précédentes - mais ont hérité de traditions matrimoniales contraires à celles qui ont fondé l'Europe. Tout cela oblige à une réflexion à laquelle, à notre connaissance, aucun penseur ni philosophe n'a vraiment préparé.

Michel Louis LÉVY